

**XX<sup>e</sup> CONFERENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE DU RESEAU PGV**

**Titre**

*La cohésion européenne en question*

**Lieu**

Université de l'Ouest de Timisoara, Roumanie

**Date**

**11-12 septembre 2013**

**Conférence organisée par**

Le Réseau des Pays du Groupe de Vysegrad (PGV)

L'Université de l'Ouest de Timisoara, Roumanie - Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires, Département d'Économie et de Modélisation Économique

**Avec la participation de**

L'Université Pierre Mendès France de Grenoble

Le Département des Sciences de l'Éducation de la Faculté de Sociologie et Psychologie de l'Université de l'Ouest de Timisoara

La Direction de la Culture et du Patrimoine National Timis

L'Université de Lodz

**Comité d'organisation**

**Ovidiu Megan** Doyen de la Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires

**Nicoleta Sirghi** Vice-Doyen de la Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires

**Carmen Băbăiță**, Chancelier de l'Université de l'Ouest Timisoara,

**Dumitru Ion**, Faculté de Sociologie et Psychologie

**Ioana Vădăsan**, Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires Département d'Économie et de Modélisation Économique

**Liana Ștefan**, Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires

**Monica Boldea**, Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires

**Sorin Predescu**, Faculté de Sociologie et Psychologie

**Andra Miculescu**, Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires

**Claudia Borca**, Faculté de Sociologie et Psychologie

**Responsables pour le Réseau PGV**

Roumanie

**Adia Chermeleu**, Membre du Comité de Pilotage du Réseau PGV

Maître de Conférences à l'Université de l'Ouest Timisoara, Faculté de Sociologie et Psychologie, Département des Sciences de l'Éducation

[adia.chermeleu@e-uvt.ro](mailto:adia.chermeleu@e-uvt.ro)

France

**Claude Martin**, Président du Réseau PGV, Dr.hc. Professeur émérite à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, Institut Universitaire de Technologie II

[Claude.Martin@iut2.upmf-grenoble.fr](mailto:Claude.Martin@iut2.upmf-grenoble.fr)

[www.gregpgv.com](http://www.gregpgv.com)

## Objectifs de la conférence

A ses débuts, la construction européenne bénéficiait d'un fort soutien populaire car elle s'inscrivait dans une perspective de paix entre États et reposait sur l'idée de coopération et de solidarité. Au fur et à mesure de son développement, l'UE a pris conscience du fait que l'adhésion au projet européen était remise en cause pour différentes raisons : libre concurrence qui accentue les différences régionales, mondialisation qui transforme les règles de l'échange, différences culturelles qui s'opposent à la cohésion sociale. Aujourd'hui plus qu'hier, la cohésion conditionne la survie de l'Europe. Elle nécessite que les territoires, les sociétés et les entreprises, prennent la mesure de leurs responsabilités, repensent leur mode de gouvernance et de dialogue social et politique. Les effets de la crise et les défis toujours plus nombreux à l'échelle du monde exigent de rendre la politique de cohésion plus lisible et de mieux prendre en compte quelques grands objectifs. Toute action visant à renforcer la politique de cohésion européenne, doit reposer sur des valeurs de justice et de respect des droits humains, et des principes de complémentarité, cohérence, conformité, coordination, encadrement, partenariat, respect des priorités, mais aussi et surtout lever les obstacles dans leur mise en œuvre. Trois grandes questions seront abordées au cours de la conférence.

### 1. Cohésion territoriale et concurrence

La *cohésion territoriale* figure comme objectif dans le traité de Lisbonne, à côté des objectifs économiques et sociaux. La politique de cohésion vise les États et les régions les plus pauvres, dans une logique financière, de « fonds de cohésion ». Mais l'intérêt des soutiens européens ne réside pas seulement dans un apport financier. L'Europe, souvent accusée d'être lointaine et difficilement compréhensible, est l'affaire de tous ses citoyens, c'est une construction concrète, qui commence dès le niveau local. La compétitivité des territoires est définie comme la capacité de produire des biens et services qui s'imposent sur les marchés internationaux sous contraintes multiples : adéquation de la localisation des activités à la répartition géographique des ressources, coordination des réformes foncières, soutien au développement urbain, mise en œuvre d'un cadre de vie urbaine plus adapté, mise en place de systèmes de formation etc. Les zones urbaines peuvent être des moteurs de croissance et des centres de créativité et d'innovation. Dans les faits, la mise en œuvre d'une politique de cohésion territoriale peut se traduire par une concurrence entre régions. Comment, dans ces conditions, trouver un point d'équilibre entre cohésion territoriale et concurrence ?

### 2. Cohésion économique et stratégie des entreprises

Le paradigme fondamental de l'UE demeure le principe de libre concurrence qui incite les entreprises à rechercher une meilleure efficacité économique. Leur situation est cependant très différente quant aux ressources et savoir-faire disponibles et utilisables. Les États pratiquent des politiques destinées à lutter contre les ententes et les abus de position dominante et favorisent l'innovation par une politique de protection des innovateurs. La politique en faveur des entreprises et de l'industrie veut relancer la croissance à partir de la connaissance et de l'innovation car la valeur ajoutée réside de plus en plus dans les services à forte densité de connaissance. La déréglementation vise à fournir un accès aux principaux services tels que les communications, les transports et les services d'utilité publique. Les entreprises (y compris les petites et moyennes) doivent trouver des approches appropriées aux enjeux et qui permettent d'agir sur le développement économique et social local. Leur situation est cependant différente quant aux ressources et savoir-faire disponibles dont dépend leur compétitivité. D'autre part, elles doivent affronter des menaces qui peuvent compromettre leur stratégie : extension de crises politiques à certaines zones, dangers de la contrefaçon, généralisation de la cybercriminalité. Face aux défis de la mondialisation, l'UE n'applique pas une approche protectionniste, pour autant réussit-elle à anticiper les changements structurels et créer un climat favorable à l'innovation ?

### 3. Cohésion sociale, différences culturelles et retours à l'identité nationale

La *cohésion sociale* suppose que les écarts entre les individus et les groupes sociaux soient réduits ou du moins acceptables et que des liens d'appartenance leur donnent le sentiment d'être membres à part entière d'une même communauté. Or, le rôle des cultures locales, de la communication interculturelle, des identités, symboles, valeurs, a toujours été fondamental pour la production de différences. La cohésion sociale n'est pas seulement menacée par un renforcement des inégalités mais aussi par une conjonction de crises affectant plusieurs domaines : affaiblissement de l'État nation, croissance économique, pouvoir d'achat, représentation politique, croyance dans le progrès etc. La crise de certaines institutions de référence comme la famille ou les organisations syndicales et un certain désenchantement envers le collectif accompagnent un repli individualiste. Selon cette approche, les politiques de lutte contre les discriminations contribuent au renforcement de la cohésion sociale. Toutefois, une partie de l'opinion dans les différents États perçoit l'Union européenne plus comme une menace que comme une protection. A cela s'ajoute la désaffection à l'égard du politique laissant les individus désarmés face aux transformations actuelles et en particulier face à la mondialisation. Un déficit démocratique a progressivement éloigné les citoyens européens du débat politique sur l'avenir de l'Union et sur le contenu de son projet. Les mouvements de population connaissent une recrudescence liée aux inégalités entre pays pauvres et pays riches et aux différences de conditions de vie. L'arrivée d'immigrés dans les pays riches est vécue davantage comme une difficulté que comme une ressource dans la mesure où le chômage est élevé et où les moins qualifiés sont confrontés à la concurrence des nouveaux arrivants. Or, l'un des piliers de l'Union européenne n'est-il pas la notion de mobilité et de libre circulation dans l'espace européen? Quelle est la place de l'UE sur le champ de l'immigration? Quel accompagnement et quelle intervention? Plus généralement, les politiques communautaires (environnement, transport, recherche, éducation, immigration, égalité entre les femmes et les hommes), doivent concerner non seulement les élites scientifiques et techniques, mais l'ensemble de la population, au moyen de programmes de coopération et d'échanges. Comment éviter le risque d'agrandir le hiatus entre l'Europe et ses citoyens, quel est le rapport entre la coordination horizontale à l'échelle de chaque niveau du territoire et la coordination verticale entre différents niveaux, y compris européen?

#### Appel à communication

Les propositions de communication doivent parvenir à l'adresse de l'université d'accueil et du coordinateur du réseau sous forme d'un résumé de 20 lignes max, au plus tard le **31 janvier 2014**. Les articles normalisés seront demandés pour le **30 avril 2014**. Le Conseil d'Administration du réseau se réunira au printemps 2014, pour sélectionner les communications et élaborer le programme de la Conférence. Les langues de la conférence sont le français, l'anglais et le roumain.